



# Programme CODOFIL en Louisiane

publié le 14/09/2021 - mis à jour le 06/09/2023

## Descriptif :

Enseignement du français dans les "écoles d'immersion" en Louisiane.

## Sommaire :

- Durée
- Profil des candidats
- Conditions d'éligibilité
- Objectifs
- Conditions de participation et de séjour
- Conditions de vie et de travail en Louisiane
- Calendrier

France Education International [🔗](#) gère la mise en œuvre et le suivi administratif de [ce programme](#) [🔗](#).

Au titre du soutien que la France apporte aux États-Unis pour le développement de la langue française en Louisiane, des postes d'enseignants dans les écoles de cet État sont ouverts aux enseignants titulaires et contractuels des premier et second degrés public et privé sous contrat, certifiés, agrégés et assimilés des disciplines suivantes : lettres, histoire et géographie, mathématiques, sciences physiques et chimiques, sciences de la vie et de la Terre, langues vivantes étrangères, éducation physique et sportive, arts plastiques et musique.

Tous les enseignants doivent justifier de trois années d'ancienneté, dont deux en tant que titulaire.

**À noter pour les enseignants de langues du second degré :** les postes disponibles dans le programme sont limités aux postes de FLE ou de FLA (French Language Acquisition) ouverts au niveau Middle School.

### ● Durée

Une année scolaire renouvelable deux fois.

### ● Profil des candidats

1. Professeurs des écoles, professeurs du second degré (lettres, langues, histoire et géographie, mathématiques, SVT, sciences physiques, technologies, arts plastiques, musique, EPS) du MENJ et professeurs de français langue étrangère (FLE).
2. Les candidatures d'enseignants affectés dans l'enseignement technique sont acceptées mais ne sont pas prioritaires. Il en est de même pour les candidatures d'enseignants ayant déjà participé au programme CODOFIL.
3. Pour les enseignants de langues du second degré : les postes disponibles dans le programme sont limités aux postes de FLE ou de FLA (French Language Acquisition) ouverts au niveau Middle School.
4. Les règles américaines en matière de visa ainsi que celles qui s'appliquent en matière de certification et de

diplômes requièrent de manière impérative d'avoir trois années d'expérience professionnelle effective dans une classe à temps plein. Ces règles d'obtention du visa exigent également que les candidats soient en poste d'enseignement à temps plein au moment du dépôt de leur candidature ;

5. Une expérience ou une formation en didactique des langues et une certification en langue anglaise seront appréciées.

### ● Conditions d'éligibilité

- Les candidats enseignent à temps complet au moment du dépôt du dossier ;
- les enseignants titulaires du MENJ doivent justifier de trois années d'ancienneté, dont deux en tant que titulaire ;
- les enseignants contractuels et les professeurs de FLE doivent justifier de trois années d'expérience d'enseignement ;
- les candidatures des enseignants ayant déjà un contrat en cours ou signé les liant à une procédure de détachement pour l'année 2024-2025 ne seront pas retenues ;
- les enseignants titulaires de l'enseignement public bénéficient d'un détachement, accordé sous réserve de l'avis favorable donné par le supérieur hiérarchique. Ce détachement auprès du Codofil prend effet au 1er août 2024 pour une période d'un an renouvelable deux fois. À l'issue de ce détachement, les enseignants sont réintégrés dans leur département/académie d'origine ;
- les enseignants titulaires de l'enseignement privé demandent une disponibilité pour convenance personnelle ;
- les candidats professeurs de FLE justifient d'une maîtrise ou d'un master de français langue étrangère acquis au moment du dépôt dossier.

### ● Objectifs

- Développer l'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) ;
- Accroître l'expertise linguistique des professeurs français du premier degré qui peuvent être appelés, à leur retour, à enseigner l'anglais à l'école primaire ;
- Ouvrir sur une culture et un système éducatif différents ;
- Permettre aux professeurs de français langue étrangère de parfaire leur pratique professionnelle ;
- Soutenir l'influence de la France aux États-Unis pour le développement de la langue française en Louisiane.

### ● Conditions de participation et de séjour

Pour tous les candidats, les résultats du recrutement (liste principale et liste secondaire) paraissent dans la deuxième quinzaine du mois de mars 2024.

Les candidats retenus à l'issue des entretiens s'engagent à accepter un poste en Louisiane.

Les postes sont à pourvoir au 1er août 2024.

Les candidats recrutés s'engagent à participer à un stage préparant à la prise de fonctions, organisé par le département de l'éducation louisianais. Ce dernier a lieu pendant la dernière semaine du mois de juillet ou la première semaine du mois d'août 2024.

Les enseignants sont généralement affectés dans des établissements publics. Il existe toutefois quelques postes dans des établissements privés.

Durant leur période de service en Louisiane, les enseignants relèvent des autorités scolaires locales et se conforment à l'organisation et au règlement de leur établissement d'accueil.

### ● Conditions de vie et de travail en Louisiane

Le site du [consulat général de France à La Nouvelle-Orléans](#)  vous communique sur son site des informations utiles et pratiques sur les conditions de vie et de travail en Louisiane. Il est conseillé de le consulter avant d'entamer

une démarche de candidature.

## ● Calendrier

- **15 octobre 2023 - 10 décembre 2023** : inscriptions - Les candidats sont invités à faire un [test d'éligibilité](#)
- **10 décembre 2024** : date limite de saisie des avis hiérarchiques en ligne
- **7 janvier 2024** : date limite de validation du dossier par les candidats
- **Du 23 janvier au 2 février 2024** : entretiens de sélection à distance
- **Deuxième quinzaine de mars 2024** : communication des résultats aux candidats recrutés sur liste principale et complémentaire uniquement, pour un poste en Louisiane
- **Début mai 2024** : communication affectations
- **3e semaine de juillet 2024** : Présence obligatoire au stage d'orientation (accueil et information) qui se tient à Bâton Rouge. Signature pendant le stage du contrat avec le CODOFIL et constitution du dossier de demande de détachement auprès du MENJ avec l'aide des services du Consulat général de France le même jour. A l'issue du stage de 3 jours, départ des candidats dans leurs paroisses d'affectation (= districts scolaires) et rentrée des classes (début août).

## ○ Informations complémentaires

- ▶ [CODOFIL - Séjour en Louisiane](#) sur Éduscol
- ▶ [Partir enseigner le français en Louisiane \(CODOFIL\)](#) sur le site de FEi
- ▶ [BOEN n° 30 du 27 juillet 2023](#) - alinéa 6

### Contact

Isabelle Mazin  
Service des assistants de langue et de la mobilité  
France Éducation international  
1, avenue Léon Journault  
92318 Sèvres cedex  
01 45 07 69 42  
[codofil@france-education-international.fr](mailto:codofil@france-education-international.fr)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.